

PAIEMENTS 2018-2019

Inscription traitée par :

Date d'inscription :

COTISATION			
------------	--	--	--

Réservé Lunares >			
-------------------	--	--	--

SEPTEMBRE			
OCTOBRE			
NOVEMBRE			
DECEMBRE			
JANVIER			
FEVRIER			
MARS			
AVRIL			
MAI			
JUIN			
JUILLET			

--	--	--	--

ASSOCIATION
Lunares



Association «Lunares»
111 route de Blagnac – 31200 TOULOUSE

N° Préfecture Haute-Garonne : W313002296
SIRET : 484 605 233 000 36 / Code APE : 9001Z
L.E.S. : 2-1063494 / 3-1063495 - N° de TVA Intra : FR81 484605233

N°:

FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019 (à remettre obligatoirement au bureau)

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Tél. (dom.) : __ / __ / __ / __ / __ Tél. (port.) : __ / __ / __ / __ / __

Email : _____ @ _____

Facebook : _____ (ajout à la liste d'amis de Lunares)

ADHESION

L'adhésion (ou cotisation) est obligatoire. Elle donne cependant droit à des réductions sur des spectacles et stages proposés par l'Association.

A régler par chèque séparé du paiement des cours à l'ordre de Lunares ou en espèces dans une enveloppe à votre nom.

ADHESION	MONTANT	COCHER
Tarif normal	22,00€	
Tarif Etudiant / Demandeur d'emploi (justificatif)	17,00€	
Tarif Enfant (< 15 ans)	12,00€	
Tarif Famille	32,00€	
Membre Bienfaiteur		

INSCRIPTION(S)

COURS	JOUR	HORAIRE	ADULTE	ENFANT

PIECES A JOINDRE

CERTIFICATS / JUSTIFICATIFS	COCHER
Fiche de renseignements complétée	
Certificat médical	
Autorisation parentale	

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e) _____

Nom : _____ Prénom : _____

Déclare avoir lu et approuvé le Règlement intérieur de Lunares

Fait à Toulouse, le ____ / ____ / ____

Signature :

Comment avez-vous connu l'Association Lunares ?

Internet Publicité papier (Flyers, brochures..) Bouche-à-oreille

Autre : _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____

Nom : _____ Prénom : _____

Tél. (dom.) : __ / __ / __ / __ / __ Tél. (port.) : __ / __ / __ / __ / __

Email : _____ @ _____

Père Mère Tuteur/Tutrice de l'enfant

Nom : _____ Prénom : _____

- Autorise mon enfant à participer au cours
- Autorise mon enfant à rentrer seul après le cours
- N'autorise pas mon enfant à rentrer seul après le cours

Personne habilitée à prendre en charge l'enfant (en dehors des parents/tuteurs)

Nom : _____ Prénom : _____

Qualité : _____

Tél. (dom.) : __ / __ / __ / __ / __ Tél. (port.) : __ / __ / __ / __ / __

Fait à Toulouse, le ____ / ____ / ____

Signature :

Adhésion

Elle est **obligatoire**, non remboursable et réglée indépendamment de l'activité choisie.

Elle est valable du 1er septembre au 31 juillet et ouvre droit à des réductions sur toutes les activités de l'association. La qualité d'adhérent(e) se perd par la démission, le non-paiement des cotisations, le non-respect du règlement ou motif grave. Il n'y aura aucun remboursement du montant de l'adhésion.

Paielements

Le paiement de ou des activités choisies et celui de la cotisation se fait intégralement au moment de l'inscription.

L'association réceptionne **les chèques finançant la totalité de l'année (10 mois)**.

Plusieurs forfaits sont possibles :

- **Paiement à l'année :**
L'adhérent remet un chèque global pour la totalité de l'année, encaissé au plus tard au mois d'octobre
- **Paiement au trimestre:**
L'adhérent remet trois chèques correspondant respectivement aux mois de septembre / octobre / novembre / décembre, aux mois de janvier / février / mars et aux mois d'avril / mai / juin.
- **Paiement au mois :**
L'adhérent remet dix chèques correspondant aux mois de septembre à juin.

Attention : le Bureau se réserve le droit d'encaisser les chèques à n'importe quelle date du mois concerné.

Toute obstruction volontaire au paiement donnera lieu à des poursuites.

Tout forfait commencé est dû dans sa totalité. Ceux-ci ne sont ni cessibles, ni remboursables.

Cours d'essai

De septembre à fin octobre, l'association vous donne la possibilité d'essayer gratuitement un cours par discipline

A partir du mois de novembre, chaque cours d'essai sera facturé 12€. Si l'adhérent souhaite s'inscrire au cours choisi, les 12 € seront déduits de sa cotisation annuelle.

Stages

Les stages, mis en place tout au long de l'année, font l'objet d'une tarification et inscription indépendante de l'inscription à l'année.

Certificat médical

Il est **obligatoire**. En cas de non délivrance, l'association se décharge de toute responsabilité en cas d'incident et est en droit de refuser l'accès aux cours. A partir du 1er octobre, une attestation sur l'honneur de décharge devra être délivrée si le certificat médical n'a pas encore été fourni.

Autorisation parentale

L'accès aux cours est autorisé aux enfants à partir de 6 ans, ainsi qu'aux enfants qui atteindront 6 ans au cours de la saison. Les parents devront compléter l'autorisation parentale. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont en charge de ce dernier jusqu'à ce qu'ils aient confié l'enfant à leur intervenant.

Réductions

Le tarif réduit est applicable auprès des étudiants, demandeurs d'emploi et enfants de moins de 15 ans qui s'inscriraient à un cours adulte. **La délivrance d'un justificatif est obligatoire pour l'application du tarif réduit.**

Annulation/changements d'horaires

L'association se réserve le droit d'annuler ou modifier les horaires des cours par manque d'effectif ou cas de force majeure.

En dessous de six adhérents, les cours ne sont pas assurés.

Absences / Arrêt des cours

Association "Lunares" – 111 route de Blagnac – 31200 TOULOUSE

www.lunares.fr

N° Préfecture Haute-Garonne : W313002298

SIRET : 484 605 233 000 36 / Code APE : 9001Z / L.E.S. : 2-1063494 / 3-1063495

N° de TVA Intra : FR8 1 4 8 4 6 0 5 2 3 3

Absence de l'intervenant : Soit il/elle est remplacé(e), soit le cours est reporté à une date ultérieure mais en aucun cas remboursé.

Absence de l'adhérent : Les absences ponctuelles ne seront ni déduites ni remboursées et tout départ volontaire ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Cas particulier : un remboursement sera possible si l'absence est liée à un cas très exceptionnel rendant impossible la pratique de l'activité choisie (accident ou maladie grave). Cette absence doit être impérativement justifiée (certificat médical).

L'éventuel remboursement ne prendra effet qu'à partir du mois suivant la date de réception du justificatif car tout mois commencé est dû. Le bureau se réserve cependant le droit de traiter chaque dossier au cas par cas.

Vacances scolaires

En règle générale, les cours sont maintenus la première semaine des vacances scolaires.

Seuls les cours « ados » et « enfants » n'auront pas lieu pendant ces périodes.

Un calendrier sera établi avec les intervenants et les informations seront communiquées en temps utiles.

Responsabilité

L'association Lunares décline toutes responsabilités en cas de vol survenu dans l'enceinte de ses locaux.

Respect des locaux et du matériel

L'accès aux salles de danse n'est autorisé qu'avec des chaussures propres ou des chaussures spécifiques à chaque activité afin de préserver au maximum la propreté des sols.

Les tapis de sol sont mis à la disposition des adhérents, toutefois nous vous prions d'en prendre soin et d'utiliser une serviette pour des questions d'hygiène. Cependant, pour des raisons de confort, il appartient à chacun d'apporter son propre tapis.

Toute personne entrant dans les locaux s'engage à respecter les lieux et les personnes qui s'y trouvent.

Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte des locaux de l'association.

Spectacle de fin d'année

L'organisation du spectacle de fin d'année engendre des frais (costumes, location de salles...).

Par conséquent, il sera demandé aux élèves **une participation financière pour la réalisation des costumes et les places du spectacle seront payantes y compris pour les familles des élèves.**

Droit à l'image

Lunares se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que se soit concernant l'image de Lunares.

Diffusion

En cochant OUI à la suite de ce paragraphe vous donnez à Lunares la possibilité de collecter votre adresse email, selon l'article de loi L34-5, afin de vous informer des événements et informations concernant l'association Lunares et les cours dispensés, ceci à des fins non commercial.

OUI

NON

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé » :

Association "Lunares" – 111 route de Blagnac – 31200 TOULOUSE

www.lunares.fr

N° Préfecture Haute-Garonne : W313002298

SIRET : 484 605 233 000 36 / Code APE : 9001Z / L.E.S. : 2-1063494 / 3-1063495

N° de TVA Intra : FR8 1 4 8 4 6 0 5 2 3 3